



Dossier de candidature 2014 / 2020

AUBERGENVILLE

Ville amie des Enfants

FICHE DES CONTACTS DE LA VILLE

Nom de la ville	AUBERGENVILLE
Prénom et Nom du maire	Sophie PRIMAS
Prénom et nom du contact au cabinet du maire	Vincent POIRET
Téléphone	01.30.90.45.88
mail	cabmaire@aubergenville.fr
Prénom et Nom de l'él réfèrent Ville amie des enfants	Denise AMBLARD
Titre	Conseillère municipale déléguée
Téléphone	06.
mail	Pierreamblard78@orange.fr
Prénom et Nom du réfèrent Ville amie des enfants	Elsa ROTG
titre	Directrice Adjointe Action sociale
Téléphone	01.30.90.47.74
mail	erotg@aubergenville.fr
Nom du responsable de communication de la ville	
Téléphone	
mail	

Diagnostic local de l'enfance et de l'adolescence à Aubergenville

I/ Présentation synthétique de la commune d'Aubergenville

Situation géographique : située le long de la Seine à 41Km à l'ouest de Paris, 13km à l'est de Mantes la Jolie et environ quatre-vingts kilomètres de Rouen.

Population :	12 262 habitants (2010)
Densité :	1373ha/km ²
Transports, accessibilité :	se trouve au centre d'un nœud de communication, proche de l'A13 (Sortie Flins, Aubergenville) et desservie par le Transilien ainsi que la N13 qui la traverse. Encadrée par deux cours d'eau, la Mauldre au sud et la Seine au nord
Superficie :	9.06Km ² ou 906, 54 hectares
Espace urbain construit :	348.62ha (38.46%)
Espace rural :	458,79ha (50,61%)
Altitude :	47m (mini) – 142m (maxi)
Région :	Ile de France
Département :	Yvelines
Arrondissement :	Mantes la Jolie

9^{ème} circonscription des Yvelines

Regroupant les cantons d'Aubergenville, Bonnières-sur-Seine, Guerville, Houdan, Les Mureaux et Chapet.

Canton d'Aubergenville	Aubergenville, Aulnay sur Mauldre, Bazemont, Bouafle, Ecqueville, Flins-sur-Seine, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Nézel.
-------------------------------	--

Intercommunalité	Communauté de communes Seine et Mauldre : Aubergenville, Aulnay-sur Mauldre, Nezel
-------------------------	--

Attraits architecturaux	- Eglise Saint-Ouen : située au centre du vieux bourg, sa construction remonte au XII^e siècle. Le clocher massif de section carrée date du XIV^e siècle. Il a été couvert d'ardoises en 1766. • Eglise Sainte-Thérèse-de-l'enfant-Jésus : située à Elisabethville, elle a été construite en 1927 par l'architecte Paul Tournon. C'est après Notre -Dame de Raincy, une des premières églises en Béton construite en France. Les sculptures visibles sur la façade ont été réalisées dans le béton frais. Elles sont l'œuvre du sculpteur Carlo Sarrabezolles. Le monument est classé à l'inventaire des monuments historiques. • Dolmen de la Noue de Bié. • Château de Montgardé du XVIII^e siècle. • Temple protestant au hameau de Vaux-les-Huguenots.
--------------------------------	--

Villes jumelles Dieburg (Allemagne), Belchatow (Pologne), Alcobaça (Portugal),
Horndean (Royaume-Uni)

II/Les services en direction des enfants et des adolescents

1/les services de la CCSM

Depuis le 7 décembre 2004, la ville d'Aubergenville a intégré la communauté de communes Seine Mauldre, regroupant trois communes : NEZEL, MAREIL SUR MAULDRE ET AUBERGENVILLE.

Dans le cadre de cette intercommunalité diverses compétences y ont été transférées, dont les services « Petite Enfance » et « Enfance ».

Ces services pour une grande majorité sont implantés sur le territoire d'Aubergenville.

Pour les 3 mois-3 ans

Le territoire de la CCSM comporte quatre structures petite enfance :

- Une crèche familiale à Aubergenville
- Un multi accueil à Aubergenville
- Une micro crèche à Nézel

La crèche familiale et le multi-accueil sont regroupés au sein de la Maison de la Petite Enfance.

Pour les 3 à 11 ans - accueil périscolaire

Les différents sites d'accueil périscolaire à Aubergenville sont :

- le Groupe scolaire André Bernard et La Fontaine : accueil au centre de loisirs primaire « Arc-en-Ciel »
- Groupe scolaire Louis Pergaud : accueil au centre de loisirs maternel « Le Petit Prince »
- Groupe scolaire Jean Moulin et Paul Fort : accueil au 20, rue du Plateau
- Groupe scolaire Reine Astrid : accueil au 24, bd du Commerce - Quartier Elisabethville

Pour les 3 à 14 ans – les Centres de Loisirs

- Le Centre de loisirs maternel « Le Petit Prince » (pour les 3 à 6 ans)
- Le centre de loisirs primaire « Arc-en- Ciel » (pour les 6 à 14 ans)

En matière de sport :

La Communauté de Communes Seine-Mauldre, gère les bâtiments sportifs des villes d'Aubergenville et de Nezel,

Pour Aubergenville, la CCSM gère deux complexes sportifs :

Le gymnase GIOT comprenant

- un terrain de rugby honneur
- 4 courts de tennis extérieurs
- un terrain de rugby Annexe
- Un gymnase
- Une salle de tennis de table
- Un petit et grand dojo
- Une salle de kendo

Le gymnase Alain MIMOUN :

- un terrain de football en herbe Honneur
- un terrain de football synthétique
- un petit terrain de football synthétique
- une piste d'athlétisme
- un gymnase
- un club house

En matière de culture :

Le théâtre de la Nacelle est géré en régie par la Communauté de Communes Seine Mauldre en ce qui concerne la location de la salle. La partie programmation est gérée par l'association du THEÂTRE DU MANTOIS par le biais d'un contrat d'affermage jusqu'en décembre 2014.

La salle de cinéma est elle aussi gérée en régie par la Communauté de Communes Seine Mauldre.

La bibliothèque : Le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes offre à ses lecteurs la possibilité de fréquenter ses 2 bibliothèques : La bibliothèque d'Aubergenville, tête de réseau La bibliothèque d'Aulnay-sur-Mauldre.

Ces 2 bibliothèques sont le théâtre privilégié d'une lecture de proximité. Elles sont gérées au quotidien par 3 bibliothécaires. L'inscription est obligatoire pour l'emprunt de documents.

Lors de l'inscription, il est demandé à l'usager d'être personnellement présent et de présenter un justificatif de domicile. L'abonnement livre est gratuit pour les enfants, les étudiants et les demandeurs d'emploi habitant l'une des communes de la CCSM. Les abonnements cd et dvd sont payants pour tous les publics.

2/les services de la ville d'Aubergenville

Pour les loisirs

En matière d'accueil loisirs pour les enfants et les adolescents, la ville dispose d'un **service jeunesse** comprenant :

- Une structure d'accueil 6/11 ans : La Capsule
- Et deux structures d'accueil 12/17 ans : Espaces Jeunes.

Leur fonctionnement est beaucoup plus souple qu'en CLSH.

Ces structures sont ouvertes (pas de restauration le midi), il n'y a pas de pré inscription sauf pour les sorties, séjours et activités particulières. L'inscription se fait par adhésion (valable 1 an) de septembre à septembre) et une participation financière de 50% du coût de la sortie est demandée au famille.

Pour la scolarité :

La ville dispose et gère 4 écoles maternelles et 4 écoles élémentaires

Sur son territoire est implanté un collège, un lycée, un centre de formation des apprentis dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Après l'école :

Hormis les accueils péri scolaires gérés par la CCSM.

La ville propose et finance différents dispositifs d'aide aux devoirs :

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Association pour la Réussite Scolaire

Etude surveillée au sein des écoles élémentaires.

Le collège propose à ces élèves des Accompagnements éducatifs

Pratiquer un sport :

Sur la commune, il existe un grand tissu associatif composé de nombreuses Associations sportives. En 2011, la commune a créé une structure leur permettant de pratiquer leurs activités dans les meilleurs

Une Ecole Municipale des Sports pour les 4/11ans qui fonctionne en partenariat avec les associations sportives. L'EMS organise des stages sur mesure pendant les vacances scolaires. Ces ateliers d'une semaine permettent de faire découvrir aux enfants de 3 à 5 disciplines différentes. Encadrés par des bénévoles ou des professeurs brevetés, ils disposent ainsi d'un enseignement de qualité, tout comme dans les clubs.

Le Point Information Jeunesse :

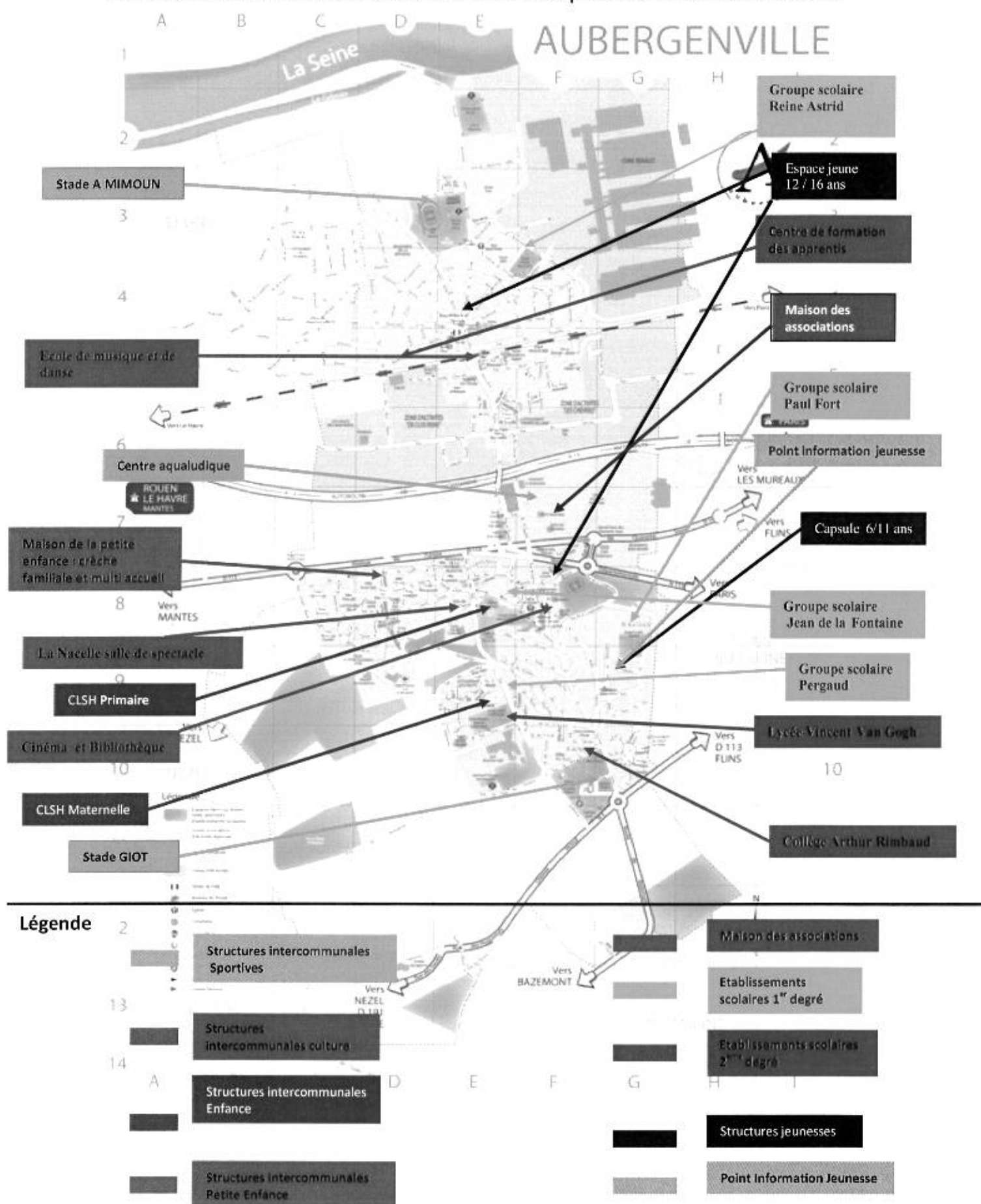
Est une structure municipale qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans désireux d'obtenir des informations sur **neuf thématiques de l'Information Jeunesse** :

1. ORGANISATION DES ETUDES
2. FORMATION/METIER
3. EMPLOI
4. FORMATION CONTINUE
5. SOCIETE ET VIE PRATIQUE
6. LOISIRS
7. VACANCES
8. ETRANGER
9. SPORTS

Situé au sein du centre social et rattaché au service Emploi Formation de la commune.

Parmi les 10 fiches projet présentes dans le dossier de candidature, la ville a fait le choix de ne choisir que quatre fiches sur les dix présentes dans le dossier de candidature.

Plan des services de la commune et de l'intercommunalité pour les enfants et les adolescents



Fiche 1

Bien être et cadre de vie

Bien être et cadre de vie sur notre territoire

La ville d'Aubergenville s'efforce depuis de nombreuses années à améliorer le bien être et le cadre de vie de ses habitants.

Ces améliorations sont significatives dans divers domaines dont :

La petite enfance, la gestion des espaces verts, la protection de l'environnement, la création de pistes cyclables...

Aussi nous avons fait le choix de mettre en avant deux actions menées par la commune.

Depuis 2009, la commune d'Aubergenville organise diverses actions de prévention et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

De ces actions, l'action phare et récurrente portée par le Conseil Municipal Enfants sur la thématique de l'environnement : est le ramassage des déchets sur les différents quartiers de la commune, cette action a lieu chaque année au printemps, elle est organisée par le CME en partenariat avec le service Espace vert de la commune.

Cette action est prétexte en amont à s'interroger sur la gestion des déchets et l'importance de leur revalorisation, d'observer les manquements de certains d'administrés et leurs impacts sur notre environnement.

Le second projet est la création de la Maison des Associations, inaugurée en juin 2011.

Ce projet s'inscrit dans une volonté municipale de développer et soutenir le tissu associatif de la commune.

Sur Aubergenville on recense soixante dix associations actives, tous secteurs d'activités confondus. C'est un lieu qui a pour vocation de faciliter la vie quotidienne des associations et d'informer les habitant(es) sur la vie associative locale.

Cette structure dispose de nombreuses salles de tailles différentes, des bureaux, des boxes de stockage, un espace courrier, un accès WIFI afin que les associations puissent avoir un lieu ressource en vue d'assurer leurs permanences ou activités. Un espace reprographie avec des tarifs préférentiels est à leur disposition afin que chacune d'elles gèrent ses besoins en affiches ou autres documents.

Cette structure est gérée par un directeur qui assure l'interface avec la ville et est garant du bon fonctionnement de l'espace, et un gardien qui assure la surveillance et l'entretien des locaux.

L'aspect positif de la création d'un lieu comme celui-ci réside dans la centralisation des actions de la vie associative et facilite la lisibilité de leurs actions pour les Aubergenvillois.

Pour exemple : le 21 novembre 2014, Dans le cadre du 25^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le comité UNICEF des Yvelines et la ville ont décidé d'organiser une soirée Zumba. Initialement, cette soirée devait être animée par une association de Versailles mais au vu que sur la commune trois associations dispensaient des cours de Zumba, nous avons fait le choix de leur proposer d'animer ce temps fort. Face à cette demande de la ville et du Comité départemental UNICEF, les trois associations ont répondu favorablement et la Maison de Association s'est imposée comme lieu du déroulement de cette animation. En trois heures, sur dons libres, l'UNICEF a récolté 1179 euros, plus de 250 personnes sont venues participées à cette animation.

Le succès de cette animation s'explique par le fait que ce lieu est aujourd'hui névralgique pour les associations et leurs membres, l'information circule et les échanges entre les associations et la ville sont beaucoup plus opérants.

Aujourd'hui la maison des associations est le théâtre de diverses animations associatives et des temps forts municipaux : Forum des associations, Vœux du Maire, Printemps des Arts, Soirée des sportifs,...

FICHE 3

PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Participation Citoyenne des enfants et des adolescents sur notre territoire

Depuis 1996, la ville d'Aubergenville a mis en place un Conseil Municipal Enfants. Les élections ont lieu en début d'année scolaire auprès de toutes les classes de CM1 et de CM2 de la commune.

Le Conseil Municipal Enfants : Améliorer le quotidien de leurs camarades.

Ce conseil est élu pour un an

Composée de 16 filles et garçons scolarisés en classe de CM1 et CM2, représentant équitablement nos quatre groupes scolaires et nos différents quartiers, cette assemblée se réunit en séance plénière 2 fois par an, menée par la conseillère municipale déléguée à la Maison de Tous et au CME.

Les enfants se retrouvent en mairie, un mercredi sur deux, et en fonction des commissions auxquelles ils ont choisi de participer, pour travailler sur les actions qui leur tiennent à cœur et ainsi faire en sorte qu'elles se concrétisent.

C'est donc un engagement exigeant et qui demande d'y consacrer de l'énergie et du temps.

Le CME organise différents temps forts sur la commune:

- La journée des droits de l'enfant en novembre de chaque année (spectacle et goûter)
- Participation à la collecte de jouet au profit de la Croix Rouge (vérification et nettoyage des jouets)
- Organisation de la journée « ville propre » (confère fiche 1 cadre de vie et bien être)
- Sortie citoyenne : visite du sénat, Assemblée Nationale, musée grande guerre

La journée des droits de l'enfant : Depuis de nombreuses années, la commune d'Aubergenville sous l'égide du CME organise diverses animations dans le cadre de la journée des droits de l'enfant.

Pour 2014, le CME a proposé le mercredi 19 novembre 2014 à 14h30 à la Nacelle (Salle de diffusion), un spectacle gratuit, ouvert à tous les enfants de la commune sur simple inscription.

Cette année le spectacle choisi a été « **La coutume des drôles** » (spectacle créé en 2009 à la demande de Mainvilliers, Ville Amie des Enfants – UNICEF.)

Synopsis : *Il était une fois un petit garçon qui travaillait dans l'atelier d'un Maître bottier. Il était une fois.... Il était une fois..... hélas, non, il n'était pas une fois, il était toutes les fois, il était tous les jours et du matin au soir, un petit garçon qui travaillait et qui travaillait dur, dans l'atelier d'un artisan Maître bottier."Ainsi commence l'histoire de Petit Jean, le héros de ce conte faussement traditionnel.... Petit Jean décide de se rendre au palais du Roi afin de lui demander le droit de ne plus travailler alors qu'il n'est encore qu'un enfant. "Il a été un enfant, il s'en souviendra, il comprendra et ce droit il donnera". En chemin, il fait la rencontre d'autres enfants qui connaissent, ou ont connu, des situations bien difficiles et décident, eux aussi, de se rendre au palais afin d'obtenir de nouveaux droits. C'est ainsi que l'enfant sans nom, Lana la jeune fille privée d'école, Jacquot le petit handicapé, Adalbert l'enfant soldat, le Petit Chaperon Rouge Petit Poucet et Petit Jean se retrouvent devant le Roi et ses conseillers pour écrire une Charte qui établit des droits qui désormais les protégeront. A travers les scènes de ce conte aux allures de légende médiévale, les principes qui ont régi l'écriture de la convention des droits de l'enfant sont explicités et illustrés. Quelques joyeux anachronismes et les commentaires du conteur permettent un ancrage dans la réalité du jeune spectateur d'aujourd'hui.*

Ce spectacle a reçu un accueil favorable de la part des enfants mais aussi des adultes et animateurs présents.

Suite à cette représentation, les spectateurs ont été invités à rejoindre l'espace Cafétéria où les enfants du CME ont offert un goûter aux enfants présents et ont échangé ensemble sur le spectacle.

FICHE 4

SECURITE ET PROTECTION

La sécurité et la protection des enfants et des jeunes dans notre territoire

En janvier 2009, la ville d'Aubergenville a mis en place un Comité Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance.

Ce dispositif favorise la concertation et la prise de décision entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité.

En 2015, le CLSPD a validé la mise en place de **4 nouveaux axes de travail** répondant à la volonté politique locale d'apporter des réponses aux problématiques qui se posent sur le territoire et qui évoluent :

- décrochage scolaire (voir fiche 8 Education « accueil scolaire »)
- alcool, stupéfiants et dangers d'Internet
- violence routière
- citoyenneté

Violence routière :

Depuis sa création, le CLSPD œuvre sur la prévention à la sécurité routière, ce groupe de travail a fait le choix de mettre en place différents projets en fonction des tranches d'âges concernés. Toutes ces animations de prévention sont assurées par deux agents de Police Intercommunale IDSR (Inspecteur Départemental de la Sécurité Routière).

Les actions de prévention à la sécurité routière en élémentaire débutent à partir du CE2 jusqu'au CM2. Chaque année, les enfants des quatre groupes élémentaires sont invités à participer à une action de sécurité routière organisée par la commune avec comme enjeu l'acquisition d'un ordinateur portable pour la classe lauréate.

Cette programmation s'appuie sur trois projets différents : Ces trois projets s'inscrivent sous un même schéma : chacun est introduit par une intervention en classe de la Police Intercommunale sur les thèmes de sécurité mis en exergue dans les projets. Puis dans un second temps ces projets sont prétextes à réinvestir les connaissances acquises lors des interventions.

Les enfants de cycles 3 disposent chaque année d'un projet de prévention routière différents, à la fin de leur scolarité, tous les enfants auront participé aux trois projets.

Le premier projet s'intitule « concours d'affiche sur la prévention routière ». Ce projet est avant tout prétexte à réfléchir sur la transmission d'un message de prévention : en créant un slogan et un visuel. Observer le réinvestissement des connaissances acquises lors des interventions de la Police Intercommunale.

Le second projet « testez vos connaissances sur la sécurité routière », il correspond à la passation d'un code de la route adapté aux enfants. Les différents clichés illustrant les questions ont été prises et réalisées aux abords des écoles afin que les situations présentées soient plus familières à son environnement. Cette passation a lieu au sein de la Maison des Associations, toutes les classes sont réunies pour la passation de ce code de la route.

Le troisième projet « sécuriser la circulation dans la ville »

1^{ère} partie : Un questionnaire est proposé aux élèves reprenant les thèmes abordés en phase théorique. Ce questionnaire comporte 20 questions notées sur 20 (1 point par bonne réponse). Il est corrigé immédiatement avant la 2^{ème} partie. Il permet d'évaluer l'impact des interventions faites par la police municipale quelques temps auparavant.

2^{ème} partie : Mise en situation : Autour d'un tapis de jeu routier, un groupe de 5 à 7 enfants doit placer des panneaux de signalisation selon 5 situations présentées sur une fiche parcours qui leur est remise. Cet exercice est noté sur 20 selon la pertinence des signalisations placées en fonction des situations indiquées sur la fiche parcours (4 points par situation réussie).

Les actions de sécurité routière au collège ont lieu sur les niveaux de cinquième et troisième dans le cadre de la préparation à la passation de l'ASSR 1 et l'ASSR 2.

En effet, chaque année au mois de mars, avril, les agents de la Police Intercommunale effectuent des interventions auprès de toutes les classes de cinquième et de troisième en vue de la passation des Attestations Scolaire de Sécurité Routière qui a lieu début mai. L'ASSR 1 et 2 sont obligatoires pour l'obtention du Brevet de Sécurité Routière. Il permet de conduire des cyclomoteurs de 50 cm³ maximum ou des quadricycles légers.

Alcool, stupéfiants et dangers d'Internet :

En 2009, la ville d'Aubergenville a souhaité dans le cadre de son CLSPD mettre en place :

Une Charte de lutte contre la consommation d'alcool et de stupéfiant chez les mineurs.

Cette charte est le fruit d'un travail partenarial. Le principal objectif de cette charte est d'informer et d'accompagner le mineur et ses parents sur les risques en consommant de tels produits psycho actifs et ce afin d'éviter une éventuelle récidive.

Lors de l'interpellation d'un enfant ou adolescent pour usage de stupéfiants ou consommation d'alcool, les forces de l'ordre transmettent au parquet le rapport relatif à l'infraction constatée. Les responsables légaux et le jeune ou l'enfant sont convoqués au poste de Police Intercommunale ou un rappel à la loi est effectué et une Charte de respect de l'engagement de non consommation de stupéfiants et alcools est proposée à la signature de la famille et du jeune.

Lors de la signature de l'engagement de non consommation, il est rappelé les obligations et les sanctions pénales encourues et au vu de sa situation un suivi adapté est proposé.

Une documentation et un listing des différents partenaires oeuvrant pour la lutte contre la consommation de stupéfiants et d'alcool est remise.

Les dangers d'Internet.

Depuis 2009, le CLSPD assure diverses actions de prévention sur Internet au sein des différents niveaux d'enseignement scolaire.

En 2011, en partenariat avec le service communication de la commune, le CLSPD a créé un outil de prévention sur les dangers d'Internet sous un format Power Point « *Voyage au centre d'Internet* ». Cet outil est à destination des enfants de cycle 3 (CE2 au CM2).

Synopsis : Supernet et Lol, deux justiciers du cyber espace ont été appelé pour défendre la planète Arobase ou plus rien ne fonctionne correctement pour cause : une mauvaise utilisation d'Internet !

Les notions abordées dans cette animation sont :

- 1/Les mails et les précautions à prendre,*
- 2/Tout n'est pas vrai sur le net et comment vérifier une information ?*
- 3/ les images choquante, quelles attitudes à adopter?*
- 4/les réseaux sociaux et leur paramétrage*
- 5/la protection de son identité : quelles précautions sont à prendre quand je surf sur le net ?*
- 6/les rendez-vous ?*

Cette animation est proposée chaque année aux enseignants de CM2 des 4 groupes scolaire de la commune. Les retours du corps enseignant sur cette animation sont très positifs et cet outil est aujourd'hui connu et sollicité de façon spontanée par les directeurs d'école tout au long de l'année. L'animation est assurée par la coordinatrice du CLSPD et le chef de poste de la Police Intercommunale.

Les modalités d'interventions sont variables suivant les objectifs et attente du corps enseignant mais en général ces interventions se déroulent en demi groupe afin de libérer la parole des enfants et sur une temporalité d'une heure par groupe. Certaines écoles souhaitent en plus des interventions aux enfants organiser des temps d'information à destination des familles, alors un déroulé de l'intervention faite aux enfants est proposé et des échanges ont lieu au sein de l'école avec les parents présents.

Au niveau du collège, diverses animations et expositions ont eu lieu jusqu'en 2012, sur le thème des Blogs et des téléphones mobiles. Ces deux expositions « *Blog notes et insupportable mon mobile* » préconisent des recommandations (règles d'usage) pour les adolescents qui tenaient ou commentaient sur des blogs et l'autre consacrée aux civilités relatives à l'utilisation du GSM/téléphone portable. En 2013, le documentaliste s'est emparé de cette thématique et assure depuis une prévention sur ce thème.

Au niveau du lycée, depuis 2009, le CLSPD travaille avec l'infirmière scolaire sur la mise en place de temps d'échange et de réflexion avec les élèves sur l'usage d'Internet et plus particulièrement des réseaux sociaux « facebook, twitter, snapchat... »

L'objectif de ces interventions est multiple :

- Réfléchir sur l'usage d'Internet ex : « tout ce qui est publié sur le net reste sur le net »
- Les malveillances du net : Phishing, happy slapping,...
- Comment protéger son identité numérique
- Les lois qui encadrent l'usage d'Internet

Ses interventions sont construites sur la base d'un échange entre les élèves. En partant de leurs connaissances et surtout de leurs utilisations pour étayer les échanges.

Les interventions s'appuient sur un outil de type Power-Point spécialement créé pour ces animations et adapté au public.

FICHE 8 EDUCATION

L'éducation dans notre territoire

En 2011, la commune d'Aubergenville a initié avec le conseil général un diagnostic social de territoire, ce diagnostic a permis de mettre en exergues différents problèmes en terme d'éducation:

- Des jeunes déscolarisés et sans activité à la charge de leurs parents.
- Des parents en difficultés dans l'éducation de leurs enfants.
- Augmentation de 33% des informations préoccupantes entre 2009 et 2010. Cette problématique touche majoritairement des enfants de 3 à 10 ans.
59% d'augmentation des AEMO judiciaires en 2010.
- Des difficultés éducatives qui se révèlent en milieu scolaire.
Un tiers des informations préoccupantes émanent de l'Education Nationale.
- Des interventions tardives en matière de protection de l'enfance. 80% des mesures d'Aides Sociales à l'Enfance sont décidées par le juge des Enfants. Les mesures de placement judiciaire ont augmenté de 41.66% entre 2009 et 2010 et concernent majoritairement des enfants de 6-10 ans.

Accueil scolaire : Un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire au collège

Cet accueil s'inscrit dans une démarche de prévention, son élaboration, mise en œuvre et évaluation ont été conçues et réalisées conjointement avec les professionnels de l'Education Nationale. Les jeunes en sont bénéficiaires

La commune d'Aubergenville a mis en place en décembre 2010, un dispositif d'accueil des jeunes collégiens exclus temporairement a été mis en place en partenariat avec la ville, le collège et le club de prévention IFEP.

Ce dispositif s'inscrit dans une politique de lutte contre le décrochage scolaire.

Son fonctionnement s'appuie sur une charte de déontologie créée pour ce dispositif fixant les modalités d'échange entre professionnels lors des différents temps d'évaluation des suivis établis dans le cadre de cet accueil.

Il s'inscrit dans un cadre préventif, son objectif premier est d'éviter l'errance de ces jeunes durant la période d'exclusion et l'aggravation de leurs difficultés scolaires, mais aussi, qu'ils puissent faire le point sur leurs situations et réfléchir à la sanction. Ensemble le groupe de travail a construit les différents outils de suivi et d'évaluation.

Ce dispositif est opérationnel lorsqu'un jeune est exclu plus de trois jours de son établissement.

Une journée type dans le cadre de cet accueil : le jeune est pris en charge de 9h00 à 16h45.

Tous les matins le jeune a Rendez vous au collège mais l'accueil est extériorisé sur le centre social implantée à proximité du collège.

- **Les matinées** sont consacrées au **travail scolaire** transmis chaque matin par le chef d'établissement
- **Les repas du midi** sont pris avec l'animateur au sein du **restaurant scolaire**
- **Les après-midi dit parcours citoyen** : le jeune est pris en charge par un éducateur spécialisé du club de prévention IFEP pour travailler autour de la sanction. C'est à ce niveau que de

nombreux partenaires locaux peuvent être sollicités, tel que le CIO, la Police Intercommunale, le CEDAT, la Mission Locale ...

L'accueil se termine à 16h45 : le travail scolaire est transmis, le chef d'établissement, l'éducateur IFEP et le collégien effectuent ensemble un bilan de la journée en s'appuyant sur la feuille de suivi journalier transmis à chaque intervenant ayant rencontré le jeune durant la journée.

Ce livret est signé par le jeune, sa famille, le chef d'établissement, le professeur principal et la coordinatrice du CLSPD.

La feuille de suivi est quant à elle signée par tous les intervenants de la journée et est transmise pour signature à la famille.

En moyenne, ce dispositif accueille 11 jeunes par ans sur une période de 3 jours minimum. Parmi tous les jeunes reçus depuis janvier 2011, seuls deux jeunes n'ont pas adhéré à cette prise en charge et le retour au collège s'est soldé au final par une exclusion définitive.

Il est important de noter que ce dispositif présente une réelle plus value pour le collège car la signature de cette prise en charge permet alors à l'équipe médico-sociale de pouvoir débiter un travail avec les familles. Pour le club de prévention IFEP et les services municipaux d'identifiés les jeunes et les familles nécessitant un soutien à la parentalité et assurer leurs accompagnements si ils souhaitent.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : deux dispositifs existent sur la commune. En effet, le dispositif CLAS est assuré par la ville sous l'égide du centre social et par une association « Association Pour la Réussite Scolaire »

Cette aide est ouverte à tous les Aubergenvillois de 6 à 15 ans.

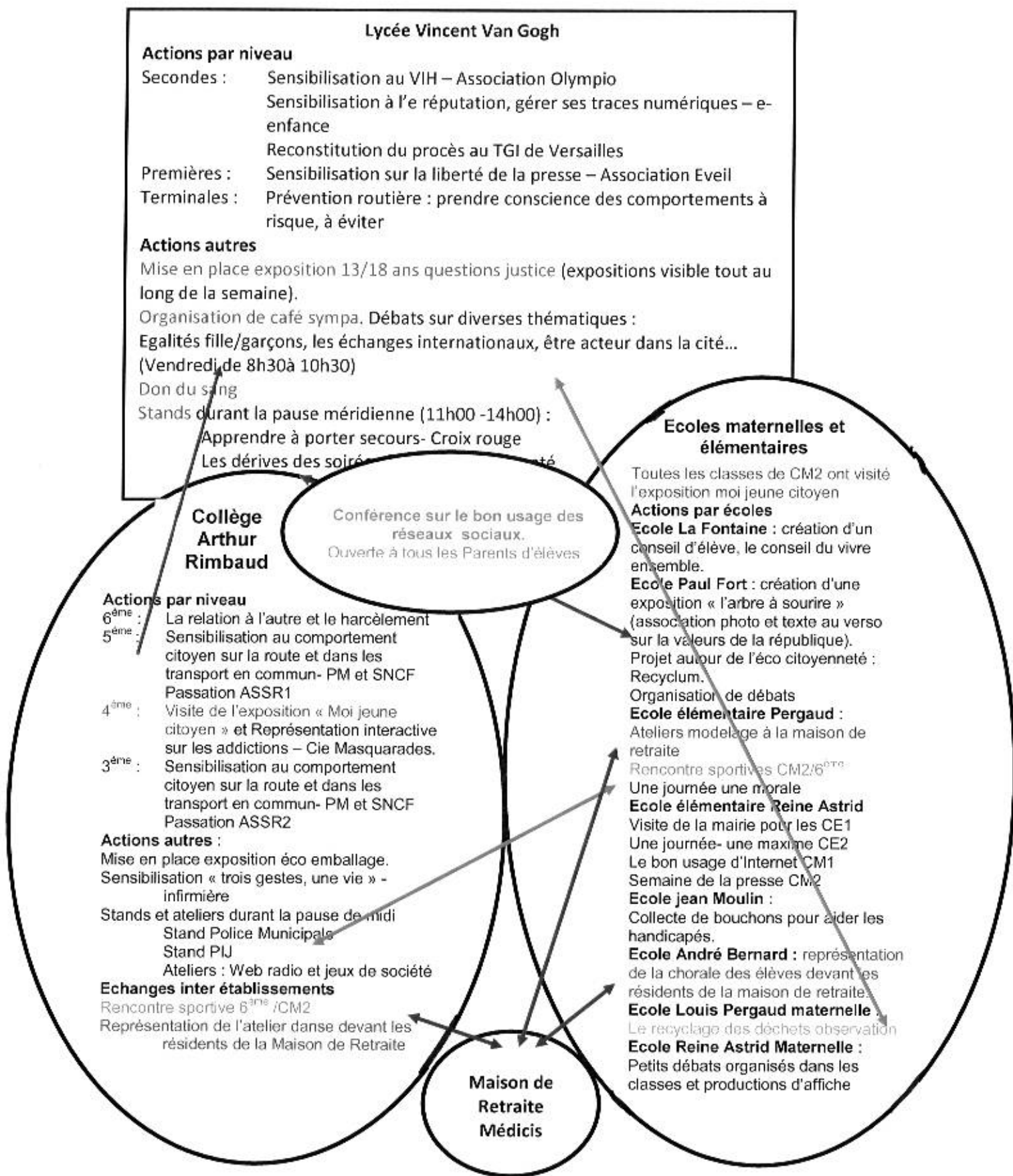
Pour la ville

Action mise en place à la Maison de Tous (centre social) d'octobre à Juin de l'année suivante :

- Proposition d'aide scolaire 2 jours/semaine pour chaque niveau scolaire et de 4 jours/semaine pour les CP qui se définit par : 1heure à 1heure15 d'aide scolaire + ¼ d'heure d'ateliers pédagogiques.
- Rencontres trimestrielles avec le corps enseignant pour faire le point sur les progrès individuels des enfants et s'assurer que le dispositif CLAS convient parfaitement à chacun à la fois dans l'application personnel du travail fait en classe et dans la valorisation de ses aptitudes personnelles
- Les parents sont reçus individuellement pendant le 1^{er} mois du début de l'année scolaire pour l'inscription de leur(s) enfant(s). Les modalités du dispositif CLAS leur est expliqué clairement ainsi il leur est remis un formulaire d'engagement Parents - Enfants qui relate toutes ces modalités et rappelle les divers points de règlement à observer. Chaque partie (parents, enfants et coordinatrice) signe ce document. Dès le 2^{ème} trimestre, une réunion pour les parents est organisée afin faire un premier bilan aux parents sur le déroulement du CLAS depuis sa mise en action.

La semaine de la citoyenneté : On ne naît pas citoyen, on le devient : l'école, le collège et le lycée y contribuent au quotidien. Cependant, la notion même de citoyenneté ne fait toujours sens pour les élèves. Afin de rendre plus concrète cette notion, de prévenir la banalisation de la violence sous toutes ses formes, de responsabiliser les élèves en les amenant à réfléchir, débattre, s'exprimer et prendre une place au sein de la collectivité, les écoles, le collège Arthur Rimbaud et le lycée Vincent VAN GOGH, avec le soutien de la mairie d'AUBERGENVILLE, du Conseil Régional et du Rectorat de Versailles ont organisé une Semaine de la Citoyenneté du Lundi 23 au Vendredi 28 mars 2015.

1/ Les actions réalisées par niveau



Les partenaires :



2 / Bilan des actions réalisées par établissement.

Cette action a eu un retentissement très positif auprès des élèves et des professeurs, banalisée une semaine de cours pour aborder diverses problématiques de prévention est un format qui correspond parfaitement à la temporalité du lycée et du collège (stages, examens blancs,...). Pour établir ce bilan, deux réunions ont eu lieu : L'une réunissant les chefs d'établissements du second degré et une autres les directeurs d'écoles ou enseignants en présence de monsieur CHEREL, Inspecteur Education Nationale.

1/ Le lycée Vincent Van Gogh:

1.a) Les interventions par niveau

Pour les classes de seconde :

Les classes de seconde ont bénéficié de deux types d'interventions. Une intervention sur le VIH assurée par Olympio et une autre sur *l'e-réputation* ou comment gérer ses traces numériques effectuée par l'association E enfance.

Pour l'action Olympio : « Vivre avec... » Il ressort que cette action a permis d'atteindre l'objectif initial, les apports des contenus sont nombreux au regard des élèves. Le seul bémol est l'absence d'information sur les lieux ressources de proximité assurant le dépistage.

Pour les animations proposées par E enfance, la durée et l'intérêt des élèves pour ces informations sont positifs : les apports des contenus sont nombreux et pertinents selon les élèves.

Ces deux associations ont su mobilisées l'intérêt des jeunes. Leurs interventions sont en accord avec les attentes du public et s'inscrivent dans une réelle démarche de prévention en adéquation avec les directives de l'Education Nationale.

Cette semaine a été aussi pour une classe de seconde, la finalisation d'un projet initié en octobre 2014 par le CLSPD.

Ce projet consistait en une découverte de la justice et de son fonctionnement par la mise en place d'un *procès reconstitué* sur une affaire de meurtre (affaires jugée en 2010 au Tribunal pour enfant Bobigny) la reconstitution a eu lieu le 23 mars 2015 au TGI de Versailles. Ce projet a permis aux élèves de prendre conscience de la complexité des affaires traitées par la justice, que le travail de préparation d'un procès est long et fastidieux. Et aussi, une meilleure connaissance du déroulement, d'un procès, des peines et des acteurs avec leur rôle précis pendant les audiences. Les élèves ont été surpris et impressionnés par le décorum de la salle d'audience, les robes, les différents espaces : banc des accusés, barre, ...tous déclare avoir du faire preuve d'attention au déroulé du procès pour être réactifs, l'attente de son passage (rôle) a généré du stress pour certains. Ils ont été surpris de la durée du procès et du côté « froid et brusque » de la personne de l'Association pour la Promotion de la Citoyenneté pour les Enfants et les Jeune qui assurait le rôle du juge.

Au final, ils ont vraiment eu l'impression d'apprendre quelques choses et de « vivre » la justice en entrant dans le personnage qui leur avait été attribué.

Pour les classes de première :

Toutes les premières ont une intervention sur *la liberté de la presse* par l'association Eveil. Ces interventions ont répondu aux attentes des jeunes, les jeunes ont trouvé le contenu très intéressant. Au vu de ces retours, cette action est à renouveler l'an prochain.

Pour les classes de terminale :

Ces dernières ont bénéficié d'interventions de l'association de prévention routière sur « *prendre conscience des comportements à risque, à éviter* ». Ces échanges ont permis aux jeunes de s'interroger sur leurs conduites, bilan très positif quant à l'intérêt d'une telle intervention. Action à renouveler.

1.b) Les stands durant la pause méridienne et café sympa**Stands :**

Tous les jours de la semaine à partir de 11h00 jusqu'à 14h00 des professionnels sont venus informer de façon « libre » les jeunes désireux d'obtenir des informations.

Ci-dessous les divers stands proposés :

Intitulé	Jour	Heures		Intervenants
Prise de risque en milieu festif	Lundi 23 mars	11h30 – 13h30	Alcool et cannabis au volant	Avenir Santé
Le Rotary	Mardi 24 mars	11h30 – 13h30	Actions de solidarité internationales	Membre du Rotary
Apprendre à porter secours	Jeudi 26 mars	11h30 -13h30	Initiation Premiers secours	M. GERMONI
VIH	Jeudi 26 mars	11h30 – 13h30	Dépistage	CHIMM et PIJ
Point Information Jeunesse	Vendredi 27 mars	11h30 – 13h30	Informations diverses : Jobs, études,...	PIJ
La Croix Rouge La Gerbe	Toute la semaine	8h10 – 8h30	Collecte cartouches d'encre	Conseil de Vie Lycéenne

Ces stands ont eu un franc succès auprès des jeunes.

En moyenne une centaine de jeunes ont pu bénéficier de ces informations. Pour exemple le CHIMM a dépisté 50 jeunes et reçu le double en entretien.

Cafés Sympa :

Le vendredi 27 mars 2015, le lycée a souhaité banaliser deux heures de cours de 8h30 à 10h30. Ces deux heures ont été libérées afin d'organiser des temps d'échanges autour de problématiques pré-définies et animés par différentes association et intervenants.

Les inscriptions à ces débats étaient sur la base du volontariat et les jeunes devaient se pré inscrire afin que les groupe d'échange est un format favorable soit 20 jeunes maximum par groupe.

Les thèmes abordées étaient divers et variés afin que chaque jeune puisse trouver un intérêt. : Don du d'organe, être acteur dans la cité, les échanges solidaires internationaux, la justice des mineurs, prévenir le harcèlement, l'égalité homme/femme,...

Ces débats ont mobilisé 400 jeunes et leurs retours sont très positifs, action à reconduire en 2015/2016.

Don du sang :

Deux dons du sang ont eu lieu durant cette semaine :

Le premier organisé le jeudi 26 mars 2015 était ouvert aux lycéens : 49 prélèvements ont eu lieu sur les 50 prévus.

Le second organisé le samedi 28 mars s'adressait au Parents d'élèves seuls 9 prélèvements ont eu lieu. Problème de communication. En cas de reconduction de cette action : une communication sur les différents supports de communications de la municipalité est à envisagée.

1.c) Les actions inter établissements

Le lycée a été le lieu névralgique de cette semaine, deux expositions sur la justice et son fonctionnement ont été installées en son enceinte :

9-13 ans Moi jeune citoyen : Cette exposition a été visitée par toutes les classes de CM2 des quatre écoles élémentaires ainsi que toutes les classes de 4^{ème} du collège Arthur Rimbaud.

13-18 ans Questions justice : expositions visible par tous durant toute la semaine.

Accueil d'une classe de grande section de l'école Louis Pergaud par une classe de seconde pour découvrir les éco gestes et observer les différents stades de la décomposition d'une carotte au microscope.

Cette action a été une vraie révélation pour les enseignants de seconde qui ont vu leurs élèves réinvestir les connaissances acquises en cours (manipulation du microscope,...), les adaptées au tout petit.

Expérience plébiscitée par les élèves du lycée et par les professeurs des écoles. A reconduire

Conférence ouverte à tous les parents d'élèves de la commune sur les dangers d'Internet le mardi 24 mars à 19h00 au lycée. Cette conférence accueillie une trentaine de parents issus pour la majorité du lycée ainsi que quelques parents d'élèves des écoles élémentaires. Conférence très intéressante et mettant en avant le bon sens de chacun et l'importance du dialogue en famille sur l'utilisation de ces nouveaux canaux de communications (Facebook, twitter, Snapchat,...).

2/ Le collège Arthur Rimbaud

2.a) Les actions par niveau

Pour les classes de sixième :

Travail sur la relation à l'autre autour de deux interventions en ½ groupe : jeu du pôle Nord et Interventions pour la lutte contre le harcèlement avec comme support un film réalisé par des élèves de 4^{ème} du collège l'an passé.

Actions très positives avec un réel intérêt des élèves sur ces thématiques : sensibiliser à l'importance des interactions sociales, leurs impacts sur l'autre,...

Pour les classes de cinquième :

Séances sur la sensibilisation au comportement citoyen sur la route et dans les transports en commun proposées par la Police Intercommunale Seine Mauldre et le pôle prévention de la S NCF. Passation de l'ASSR1 pour toutes les classes. Actions récurrentes depuis plusieurs années au sein du collège.

Bon résultat pour l'ASSR et bon retour des équipes pédagogiques qui ne maîtrisent pas toutes les connaissances nécessaires à la réussite de cette attestation.

Pour les quatrièmes :

Toutes les classes se sont rendues au lycée Van Gogh pour y visiter l'exposition « Moi, jeune citoyen » animée par le pôle Prévention Jeunesse de la PJJ.

Cette exposition est un très bon outil de prévention, il permet d'ouvrir le dialogue en partant de questions pré définies et après échanges, de pouvoir disposer des différentes réponses en fonction des positions professionnelles et sociales de chacun : juge, policier, travailleur social, directeur d'école, parents et copain. Au vu de l'intérêt des élèves tout au long de l'intervention, il semble nécessaire de mettre en place un temps d'échange et de discussion en amont de cette animation afin d'être plus opérationnelle sur l'heure d'animation.

Le mercredi 25 mars, les quatrièmes ont pu assister à une représentation interactive sur les addictions animée par la Compagnie Masquarades. Action récurrente au collège.

Pour les classes de troisième :

Séances de sensibilisation au comportement citoyen sur la route et dans les transports en commun.
Passage de l'ASSR 2 en partenariat avec la police intercommunale et le pôle prévention de la SNCF
Même remarque que pour les classes de cinquième.

2.b) Les actions transversales :

Une exposition sur la collecte des déchets, le recyclage et les gestes éco-citoyens a été mise en place au sein du collège lundi, mardi et mercredi.

Exposition municipale « Eco emballage ».

Toujours sur ce thème, Mme Payen, professeur d'Arts Plastiques approfondit cette réflexion sur les déchets avec ses élèves de 6^{ème}

Les délégués élèves des différentes classes ont organisés tout au long de cette semaine, une opération « cour propre », action encadrée par les CPE, Mme Losdat et M. Héricher.

2.c) Les stands et les ateliers sur la pause méridienne

Des stands ont accompagné les élèves sur le temps de la demi-pension :

Lundi et Mardi : Le PIJ (Point Information Jeunesse) d'Aubergenville est venu présenter ces différentes ressources en matière d'orientation, métier,...

Jeudi et vendredi : Les agents de prévention de police municipale sont venus présenter les missions de leurs services

La semaine a été couverte par la web Radio du collège, animé par la classe relais et les élèves de 4^{ème} et encadrée par M Reynaud (Professeur documentaliste).

Les 6^{ème} et les 5^{ème} demi-pensionnaires ont pu s'inscrire à une animation « jeu de société » organisée en partenariat avec la mairie.

L'objectif de cet atelier était de comprendre l'intérêt des règles pour que chacun puisse apprécier le moment passé ensemble. Ces ateliers ont été très appréciés des élèves qui ont pu découvrir de nouveaux jeux de société : WASABI, QWIRKLE,...

Les élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} pouvaient également s'inscrire à une sensibilisation organisée par Madame Deschamps, infirmière, sur la prise en charge des détresses cardiaques : « trois gestes, une vie ».

Cette animation a très bien fonctionné, 40 jeunes se sont inscrits sur ces ateliers.

2.d) les actions inter établissement et intergénérationnelle

Dans le cadre de la liaison école - collège, les enseignants d'Education Physique et Sportive et les professeurs des écoles ont organisé le mardi 24 une rencontre sportive entre des élèves de l'école Pergaud et les 6^e1 et 6^e3. Action positive mais à renouveler sous un autre format pour plus de coopération : olympiade, relais,...

Les élèves qui participent à l'accompagnement éducatif de Mme Bourrich « Poetry and Dance » se sont produites au lycée pour les résidents de la maison de retraite. Retour très positif des résidents de la Maison de retraite qui ont appréciés.

3/ Les groupes scolaires

Monsieur CHEREL, Inspecteur Education Nationale a salué le travail des enseignants durant cette semaine. Toutes les écoles ont participé avec des projets très divers.

Il demande aux équipes de ne pas hésiter à solliciter les conseillers pédagogiques et de réfléchir à de nouveaux projets **pour l'année scolaire prochaine.**

3.a) les actions par écoles élémentaires

Toutes les classes de CM2 se sont rendues au Lycée Vincent Van Gogh pour participer à l'exposition interactive de la PJJ « Moi jeune Citoyen ».

Tout comme pour les classes de 4^{ème}, il semble nécessaire dans le cadre d'une animation interactive comme celle-ci, qu'une préparation en amont sur la justice est lieu au sein des classes afin de sensibiliser les jeunes sur le fonctionnement de notre système judiciaire, son organisation, son fonctionnement,....Comment les lois sont-elles faites ? Qu'est ce qu'un délit ? Un crime ? Les différents codes ?...

Hormis ces remarques, tous les enseignants ont appréciés ces interventions, ils ont trouvé l'exposition intéressante et son animation très pertinente. Action à reconduire sous le format proposé.

Ecoles Elémentaires	Actions	Bilan
Jean de la Fontaine	Création d'un conseil d'élève : Le conseil du vivre ensemble Appui pour le Futur projet d'école	Pas présents lors de la réunion bilan- pas de retour
Paul Fort	Projet CM2 Recyclum (projet national) sur le tri des déchets Débats à visée philosophique Création d'un « arbre à sourire » : une photo associé à un texte sur les valeurs de la république. Conseil des délégués de classe. Débat à visée philosophique.	Le projet Recyclum a abouti à la création d'affiche sur le tri des déchets. Le mercredi 25 mars mise en place du Conseil des délégués. Ce Conseil souhaite travailler sur le respect de l'environnement et la propreté de la cours. La création de l'arbre à sourire a permis une coopération entre les élèves de CM2 et CP sur l'utilisation de l'informatique et la découverte des valeurs de la république. Retour très positif.
Pergaud	Rencontre sportive CM2/6 ^{ème} Mis en place d'un atelier modelage à la maison de retraite avec des résidents. Echange journalier sur une phrase ou proverbe affichée à l'entrée de l'école.	Pas présent lors de notre rencontre bilan. Mais très bon retour via les deux conseillers pédagogiques qui ont participé. Tournoi sportif a amélioré. Echange intergénérationnel très positif pour les élèves et résidents. Animations des débats très intéressants. Actions à reconduire
Reine Astrid	CE2 Un jour, une maxime CM2 Travail sur les unes des journaux CE1 visite de la maire et travail sur les symboles de la République. CM1 Voyage au centre d'Internet : prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et Internet	Action très intéressante mais temps préparation trop court. Toutes les actions envisagées ont eu lieu. L'équipe pédagogique souligne son intérêt pour la visite de la mairie, support très intéressant mais prévoir un temps de préparation plus long en amont.

3.b) les actions par écoles maternelles

Ecoles Maternelles	Actions	Bilan
André Bernard	Rencontre intergénérationnelle : les résidents de la maison de retraite viendront écouter la Chorale des élèves.	Pas présents lors de la réunion bilan- pas de retour
Jean Moulin	Collecte de bouchons pour aider les handicapés sensoriels ou moteurs.	Pas présents lors de la réunion bilan- pas de retour
Louis Pergaud	Recyclage et tri des déchets : projet sur les deux classes de grande section et une classe de seconde du lycée	Bilan (cf p 5 actions inter établissement). suite à cet échange, diverses réalisations en art plastique ont été réalisées par les élèves et création d'un récit sur cette animation avec saisie sur informatique. Projet pertinent.
Reine Astrid	Elaboration d'une charte sur « A quoi sert l'école maternelle ? » Petits débats organisés dans les classes	Les temps d'échange portaient essentiellement sur le respect des règles à l'école (respect de la nature, du stationnement devant l'école,...) ces débats ont aboutis à la création d'affiches pour les plus grands et celle d'un sac à gros mot pour les plus petits.

4/ Conclusion

Points positifs	Points à améliorer
Travail partenarial Implication des élèves CVL/MDL dans la préparation Procès reconstitué Actions intergénérationnelles Participation des élèves: a. 400Café Sympa b. 59 dons du sang c. 50 dépistages VIH Implication de certains enseignants, CPE dans les actions, le Café Sympa	Exploitation des expositions PJJ : prévoir un amont/pendant et après Dons du sang du samedi Présence à la conférence Accueil, implication des parents Café Sympa pour les enseignants Liaison CM2/6ème: à développer autour de l'EPS et de l'entrée par le jeu
Accueil des élèves de GS par les 2 ^{nde}	
Atelier jeux sur le collège	